

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie Deuxième série (tir)@Titre XIV Manuel de la Section de réglage par coups fusants hauts

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie Deuxième série (tir) Titre XIV Manuel de la Section de réglage par coups fusants hauts : Approuvé le 19 décembre 1951 sous le n° 9602/E.-M. A./3-E. G. / Ministère de la Défense Nationale, Secrétariat d'Etat à la Guerre, Etat-Major de l'Armée 3e Bureau

Autre(s) responsabilité(s) : France, Ministère de la défense 1936-.... - Éditeur scientifique

Mention d'édition : Edition n° 1

Editeur, producteur : [non mentionnée] : [non mentionné], 1953

Description matérielle : 1 vol. (191 p.) : Plans et Planches hors texte ; 21 cm

Note(s) : 1 exemplaire M. 9439 fait partie d'un recueil factice

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Artillerie -- Règlements

Sujet - Nom commun : Manoeuvres militaires -- Règlements